

- *Pourquoi les travailleurs et les syndicats ont besoin de la directive horizontale pour concrétiser l'égalité dans une dimension intersectionnelle ? Et quels sont les obstacles à son adoption pour vous ?*

Bonjour à toutes et à tous. Merci Reentje de me donner la parole, et merci encore pour le chaleureux accueil du DGB aujourd'hui à Berlin pour cette conférence finale. J'en profite également pour remercier la Confédération Européenne des Syndicats et plus particulièrement Giulio et l'ensemble de son équipe, Marina, Sarah et Esyllt. Je vous remercie pour l'invitation à prendre part à cette session mais également pour l'étroite collaboration que nous avons eue, avec les autres affiliés et la Fondation Di Vittorio, tout au long du projet.

Cette conférence ne doit pas être un point final et je suis convaincu que nous continuerons de travailler ensemble avec la CES sur la lutte syndicale contre les discriminations, c'est aujourd'hui plus vital que jamais. C'est un constat que je pense partagé, après avoir entendu Esther ce matin et les échanges de la journée.

Que ça soit en France ou ailleurs en Europe, on se rend compte que la lutte contre les discriminations n'est pas assez avancée et qu'elle ne va pas assez vite malgré le travail acharné mené par les syndicats dans le cadre du monde du travail ou encore par la société civile dans un cadre plus sociétal. Chaque victoire compte mais encore de trop nombreuses vies sont détruites aujourd'hui en raison des discriminations. Les chiffres fluctuent dans la lutte contre les discriminations mais le phénomène de sous-déclaration encore bel et bien persistant fausse la donne et vient sensiblement relativiser les exercices d'autosatisfaction de nos autorités nationales ou européennes dans la lutte contre les discriminations !

Pour revenir à ta question, Reentje, Force Ouvrière est convaincue que les travailleurs et les syndicats ont effectivement besoin de la directive horizontale aujourd'hui. La première reconnaissance de la dimension intersectionnelle que nous avons obtenu dans le cadre de la directive de l'Union Européenne sur la transparence salariale est aujourd'hui menacée à travers les paquets « omnibus » en faveur d'une

dérèglementation au niveau européen. Elle est également menacée par l'agenda patronal, en tout cas en France, contre la soi-disant « surtransposition » des directives de l'UE, nous empêchant de nous saisir de cette opportunité pour avancer dans nos Etats membres respectifs pour une lutte plus efficace contre les discriminations.

C'est pourquoi FO s'est exprimée vivement et ouvertement contre le retrait de la directive horizontale du programme d'action de la Commission européenne en février dernier. C'est d'autant plus incompréhensible que la présidence hongroise du Conseil de l'UE au second semestre 2024 avait ouvert la voie à un déblocage sur la question de l'aménagement raisonnable qui était agitée par certains gouvernements conservateurs, la Hongrie en tête, sous pression du patronat refusant de prendre leur responsabilité pour assurer des lieux de travail inclusifs pour les travailleurs handicapés. Aujourd'hui la Commission européenne nous parle d'absence de consensus et se cachera certainement derrière son grand chantier de la compétitivité pour refuser de le remettre sur la table. C'est une honte pour FO !

Comme j'ai pu le rappeler il y a quelques jours à Madame MINZATU lors de sa visite à Paris, c'est bel et bien en respectant et en renforçant le modèle social de l'Union Européenne qu'on améliorera notre compétitivité. Et cela passe en premier lieu par la réalisation de l'égalité de traitement partout en Europe et avant tout, pour l'organisation et les travailleurs que je représente, sur les lieux de travail et le monde du travail en général ! C'est d'autant plus nécessaire quand notre modèle social, notre attachement aux droits fondamentaux, à l'égalité de traitement sont attaqués frontalement par des puissances étrangères, à l'image des Etats-Unis ou de la Chine. Avancer sur la directive horizontale et rappeler nos valeurs sont également pour FO un devoir de solidarité vis-à-vis des travailleurs du monde entier qui se battent au quotidien, dans des conditions bien plus difficiles et bien souvent au péril de leurs vies, pour leurs droits, pour l'égalité !

Face à l'érosion de l'Etat de droit et à la remise en cause des droits fondamentaux dans certaines parties d'Europe, y compris en France, Force Ouvrière est convaincue que la directive horizontale pourra réaffirmer à des temps incertains l'engagement de la construction européenne pour l'égalité de traitement. Un engagement qu'on retrouve autant dans le Traité de Rome que dans la charte des droits fondamentaux de l'UE ou encore dans le Socle Européen des Droits Sociaux. Cet engagement est nécessaire pour insuffler de l'énergie, mais aussi des moyens humains, matériels et financiers, dans les luttes quotidiennes contre les discriminations que nos organisations respectives mènent aujourd'hui ! C'est d'autant plus sensible à l'approche de l'ouverture des négociations sur le prochain budget de l'Union Européenne où le Fonds social européen est menacé !

D'un autre côté, Force Ouvrière est convaincue que la directive horizontale permettra d'appuyer nos luttes respectives dans nos Etats membres partout en Europe et de remettre au centre de l'attention la lutte contre les discriminations sous une dimension intersectionnelle. Cette approche intersectionnelle est pour FO également un vecteur de convergences des luttes au sein du mouvement syndical, nous l'avons bien vu lors de la contestation de la réforme des retraites en 2023 qui est venue exacerber les discriminations dans l'exercice du droit à une retraite décente, que ça soit pour les jeunes, les femmes, les personnes racisées, les personnes LGBTQ+ ou encore les personnes handicapées ! Cette approche intersectionnelle est donc non seulement vitale pour lutter plus effectivement contre les discriminations existantes mais également pour vitaliser nos propres actions !

C'est pourquoi la directive horizontale est bel et bien nécessaire pour FO mais ce n'est encore qu'une énième étape dans notre lutte syndicale contre les discriminations, nous demandant par la suite d'agir et de nous mobiliser encore plus au niveau national, dans nos branches professionnelles ou encore dans les entreprises !

Pour finir sur cette question, je pense qu'il faut également se confronter à ce qui nous attend demain et que certains considèrent encore aujourd'hui comme de la science-fiction. Nous avons organisé une journée FO en marge du sommet international sur l'Intelligence Artificielle en février dernier. Nous sommes sortis de cette journée avec le constat que nous sommes encore loin d'être prêts, que ça soit en Europe comme en France, à faire face aux risques de creuser davantage les discriminations, y compris intersectionnelles, à travers l'IA. C'est pourquoi la directive horizontale nous semble aussi plus important que jamais ! Ça me permet d'étendre ma solidarité envers les travailleurs LGBTQ+ mobilisés en Hongrie pour la défense de la Pride et qui font face à des risques de surveillance de masse par les autorités à travers l'IA !

- *Comment les syndicats peuvent combler le vide législatif significatif pour le moment face à la pression du patronat pour la déréglementation dans votre pays et à travers l'Europe ? Comment les syndicats peuvent s'engager et contribuer concrètement dans une dynamique nationale et européenne pour gagner cette bataille d'ici la fin du mandat de l'UE ?*

Merci Reentje pour cette vaste question ! Comme je le disais, cette directive horizontale est bien nécessaire mais nous n'attendons pas qu'elle arrive pour agir. Soyons clair ! Ce n'est pas une énième communication, stratégie ou recommandation de l'UE qui pourra combler le vide législatif causé par le retrait de la directive horizontale. Mais soyons optimiste ! Nous sommes seulement au début du mandat de l'Union Européenne 2024-2029 !

Force Ouvrière s'engage, comme d'autres affiliés de la CES j'en suis sûr, dans le cadre quotidien de la négociation collective et du dialogue social, que ça soit au niveau interprofessionnel, dans les branches professionnelles ou encore au sein des entreprises ! Le compendium des bonnes pratiques qui résulte du projet en atteste, j'en suis certain. FO a évoqué nombre de ses actions lors des différents séminaires de travail organisés dans le cadre du projet, sans parler du séminaire que nous avons organisé sur le handicap au tout début du projet !

Malgré les difficultés d'engager parfois avec le patronat dans le cadre du dialogue social, que ça soit au niveau européen comme national, FO est convaincue que des avancées sont possibles. C'est l'une des finalités d'un autre projet partagé par la CES avec le patronat européen auquel nous participons et qui est également animé par Giulio, le projet LABOUR INT 3 sur l'inclusion des réfugiés et des migrants.

Au niveau national, nous essayons également d'engager avec le patronat même s'il est parfois difficile de leur faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'un sujet uniquement sociétal et qu'il concerne pleinement le monde du travail, avec des répercussions sur l'organisation du travail, sur les conditions de travail ou encore sur les conditions d'emploi des travailleurs !

Pour revenir à la question, FO est convaincue qu'il devra être inclus dans le prochain programme du dialogue social européen en cours de négociations ! Ça contribuera non seulement à renforcer la pression sur les colégislateurs européens pour remettre sur les rails la directive horizontale mais ça pourrait donner des outils additionnels aux organisations syndicales à travers l'Europe pour agir plus efficacement contre les discriminations d'ici là ! C'est également vital pour maintenir une dynamique croisée au niveau national et européen pour éviter de mettre la directive horizontale dans le tiroir pour les décennies à venir !

Sans verser dans un pragmatisme démoralisant, il faut néanmoins être conscient des faibles chances de progresser sur le terrain législatif européen pour ce mandat. Il faut donc se saisir de toutes les opportunités qui s'offrent à nos organisations respectives pour créer une dynamique. Le renouvellement du plan d'action sur la mise en œuvre du Socle Européen des Droits Sociaux au second semestre 2025 en fait partie. FO est convaincue que c'est une bonne base pour obtenir un résultat d'ici la fin du mandat à l'horizon 2028-2029 en agissant dans nos enceintes respectives, et si le besoin s'en fait sentir de façon conjointe entre les syndicats et la société civile dans le respect de nos rôles respectifs.

D'autres opportunités se présenteront d'ici là pour faire avancer progressivement la dimension intersectionnelle, je salue par exemple la mobilisation de la CES de nouveau, et de Tea JARC en particulier et de son équipe pour l'animation du groupe de travail sur le handicap !

Mais il y a toujours de la marge de manœuvre et FO est convaincue que la lutte contre les discriminations sous une approche intersectionnelle pourrait être intégrée de façon plus transversale dans les actions du mouvement syndical européen, par exemple dans le cadre du semestre européen soit la coordination des politiques budgétaires, économiques et sociales en Europe. C'est l'un des rares signaux positifs de la gouvernance économique de l'UE en France où nous pouvons au moins saluer la Commission européenne qui rappelle fréquemment à l'ordre les autorités françaises afin qu'elles agissent contre les discriminations à l'égard des migrants ou encore des Roms.

Comme nous l'avons vu dans le projet également, FO est convaincue qu'il faut également appuyer, et s'appuyer davantage sur le travail réalisé par le Conseil de l'Europe et les acteurs institutionnels engagés dans la lutte contre les discriminations. Encore une fois, le temps et les moyens de nos organisations ne sont pas illimités et nous avons encore du chemin à parcourir sur la question du renforcement de nos capacités y compris à travers une meilleure appropriation des fonds européens. Je salue là encore le travail de la CES qui a réalisé un guide très utile sur le sujet et que nous avons décliné au sein de notre organisation, y compris pour appuyer l'action de nos syndicats partout sur le territoire dans la lutte contre les discriminations.

Mais justement, pour que les syndicats puissent s'engager et contribuer concrètement dans une dynamique nationale et européenne, FO est convaincue qu'une meilleure prise de conscience au sein de nos propres organisations est nécessaire ! Je salue vraiment le travail que fait la société civile dans son propre cadre et dans son propre rôle, comme nous l'avons entendu lors de cette session.

Mais il faut que nos organisations prennent pleinement conscience du rôle qu'ils ont à jouer pour lutter contre les discriminations dans le monde du travail et on ne peut plus reléguer ce sujet au sein de nos organisations en espérant que d'autres le feront à notre place. C'est plus facile à dire qu'à faire et cela demande un effort substantiel pour créer des dynamiques qui dépassent uniquement la bonne volonté de certains individus concernés qui jouent un rôle fondamental mais qui ne peuvent pas se substituer à une prise de conscience plus collective au nom de la justice sociale au sein de nos organisations. C'est l'éternel chantier de donner la parole aux personnes concernées tout en construisant un mouvement plus durable avec des alliés sans qui nos luttes seraient perdues d'avance ! C'est la réalité quotidienne des syndicats et la réalité du mandat syndical que nous construisons, que nous défendons et que nous rendons, comme je le fais devant vous aujourd'hui !

C'est pourquoi, pour Force Ouvrière, notre priorité est de convaincre nos structures à s'engager, à les équiper avec les connaissances et les outils pour agir durablement à leurs niveaux contre les discriminations, une condition *sine qua none* pour assurer le succès de nos mobilisations dans la durée, y compris aux côtés de la société civile dans nos rôles respectifs. C'est pourquoi nous sommes à vos côtés aujourd'hui !

Je conclurais donc avec une touche d'optimisme : notre nouvel espace pour les Jeunes, FO Jeunes, a fait de la lutte contre les discriminations une de leurs priorités d'action ! Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur les jeunes générations et les futures générations pour construire nos actions d'aujourd'hui et de demain ! Qui sait, ça pourrait aussi assurer le renouveau – si ce n'est la survie – syndical !

Encore merci à Giulio et à la CES d'avoir mené ce projet à bien et nous espérons pouvoir continuer de construire ensemble la lutte syndicale contre les discriminations dès demain !